



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)  
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT  
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 01.30.93.06.91

📠 01.30.42.23.56

## Conseil Municipal du lundi 11 avril 2016

**Présents** : Monsieur le Maire Jacques Guérin

Les Conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1<sup>ère</sup> adjointe), Mmes Karine Ambrosino, Ajéra Aoun, Stella Hébert-Le Bronec, Jacqueline Lemercier et Karine Macerelle, MM. Mouloud Abdedou, Fabrice Guénand, Patrick Hérouin, et Gérard Solaro.

**Absents excusés** : M. Guyslain Rosset (3<sup>ème</sup> adjoint) qui donne pouvoirs à M. Mouloud Abdedou, M. Arnaud Thomas et Mme Christelle Rundstadler (2<sup>ème</sup> adjointe),

*Mme Karine Ambrosino est désignée secrétaire de séance.*

### Lecture et approbation du PV du précédent conseil

M. Le Maire remercie les conseillers de leur présence et demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil, en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal et propose de le modifier en portant le vote des taux avant le vote du budget.

- 1) Vote des taux 2016
- 2) Vote du budget unique 2016
- 3) Avancement des commissions
- 4) Délibérations diverses
- 5) Questions diverses

### 1. Vote des taux 2016

M. le Maire dit que les bases sont établies par les services de l'Etat, que le Conseil Municipal règle par ses délibérations la fiscalité communale et peut agir pour porter ses projets si besoin est, sur le levier des taux.

Le vote des taux d'imposition, représente ainsi le produit fiscal : base x taux = impôt.

Pour rappel, les discussions préalables concernant le maintien ou l'augmentation des taux se sont déroulées en réunion d'orientation budgétaire le mercredi 23 mars 2016 sur les trois taxes :

TH	Taxe d'Habitation	6.71 %
FB	Taxe Foncière Bâtie	13.42 %
FNB	Taxe Foncière Non Bâtie	42.21 %

Les taux d'imposition de l'année 2016 en ont été discutés et le Conseil municipal considérant qu'il pouvait fonctionner en investissement et en fonctionnement pour l'année 2016 n'a pas souhaité augmenter les taux communaux.

Le produit fiscal attendu pour l'année 2016 sera de 184 635€.

Le Conseil Municipal, à 11 voix pour et une abstention (M. Gérard Solaro),

DÉCIDE de ne pas augmenter les taux communaux et se prononce sur le maintien des taux identiques à ceux de l'année 2015.

Les taux pour l'année 2016 s'établissent comme suit :

Taxe d'Habitation :	6.71%
Taxe Foncière Bâtie :	13.42%
Taxe Foncière Non Bâtie :	42.21%

Monsieur le Maire fait observer au Conseil que les taux communaux n'ont pas été augmentés depuis 2001.

## 2. Budget unique 2016

Le Conseil municipal DECIDE à 12 voix pour, d'adopter le budget unique 2016 de la commune de Gommecourt comme suit :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES :	Chapitre 011 :	156 230.00€
	Chapitre 012 :	247 250.00€
	Chapitre 65 :	72 387.63€
	Chapitre 66 :	11 042.33€
	Chapitre 022 :	20 000.00€
	Chapitre 023 :	21 407.87€
	Chapitre 67 :	122 279.80€
	Chapitre 042 :	684.00€

Soit un total de 651 281.63€

RECETTES :	Chapitre 70 :	19 100.00€
	Chapitre 73 :	213 382.02€
	Chapitre 74 :	62 871.00€
	Chapitre 75 :	1 000.00€
	Chapitre 013 :	6 000.00€
	Chapitre 002 :	348 928.61€

Soit un total de 651 281.63€

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES :		
	Chapitre 001 :	104 030.44€
	Chapitre 020 :	5 500.00€
	Chapitre 16 :	17 428.87€
	Chapitre 21 :	72 500.00€

Chapitre 23 :	26 846.00€
Soit un total de	226 305.31€
Auquel s'ajoute les RAR	52 487.00€
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 792.31€</b>

**RECETTES :**

Chapitre 10 :	121 272.94€
Chapitre 13 :	41 084.00€
Chapitre 021 :	21 407.87€
Chapitre 024 :	50 000.00€
Chapitre 040 :	684.00€
Soit un total	234 448.81€
Auquel s'ajoute les RAR	44 343.50€
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 792.31€</b>

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à cette décision.

### **3. Avancement des commissions**

Commission environnement

Madame Bocquiaux dit que la commission se réunit demain soir.

Commission culture et bibliothèque

Mme Ambrosino dit que la commission culture et bibliothèque ne s'est réunie qu'une seule fois, qu'il faudrait prévoir une réunion.

M. le Maire dit que devant la réorganisation du Conseil Départemental au niveau des bibliothèques du département, de la perte des subventions, qu'il y a un projet de mise en réseau des bibliothèques du territoire de la communauté de communes CCPIF, que cela apporterait un service élargi aux utilisateurs qui bénéficieraient du catalogue de toutes les bibliothèques avec un tarif unique d'abonnement. Dit que cela permettrait également de bénéficier d'éventuelles subventions départementales.

A terme, la CCPIF pourrait prendre à sa charge l'achat d'un véhicule et la création d'un poste.

### **4. Questions diverses**

M. le Maire dit qu'il faut que le projet du City Stade ait démarré avant la fin de l'année afin de ne pas perdre la subvention DETR de 12 292 euros ; rappelle au Conseil la nécessité de vendre le terrain rue des Sablons. Dit qu'un couple est venu voir le terrain, qu'il souhaiterait faire une maison écologique. Dans l'attente des transactions, dit qu'il est souhaitable pour des raisons techniques de mise en œuvre du dossier de lancer le projet avant la vente du terrain, les conseillers en sont d'accord.

Monsieur le Maire dit qu'il y avait 28 personnes au théâtre vendredi dernier.

Mme Ambrosino demande si l'association Jeu Demain pourrait bénéficier de l'ancienne cuisine du logement sous la mairie afin d'y stocker les jeux. Les conseillers en sont d'accord.

Mme Hébert-Le Bronec dit que plusieurs Gommecourtois n'étaient pas au courant du changement de place du bac à verre. M Le Maire explique que le vent a arraché l'affiche déposée à son ancien emplacement et qu'il va demander aux employés d'en remettre une.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 22h10*

Délibération n°1 : « Vote des taux 2016 »  
Délibération n°2 : « Vote du budget 2016 »

Mouloud Abdedou

Karine Ambrosino

Ajéra Aoun

Roselyne Bocquiaux

Fabrice Guénand

Jacques Guérin

Stella Hébert-Le Bronec

Patrick Hérouin

Jacqueline Lemercier

Gérard Solaro

Karine Macerelle